



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chaumont, le 23 avril 2021.

Communiqué de Presse

Élections départementales 2021 - Dépôt des candidatures

Les binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 doivent impérativement déposer leur candidature en préfecture. Toutes les informations et documents utiles sur les élections départementales sont disponibles sur le site internet de la préfecture www.haute-marne.gouv.fr - rubrique « Elections départementales » en UNE du site internet.

Modalités de prise de rendez-vous et mesures sanitaires

Les déclarations de candidature se feront uniquement en Préfecture de Haute-Marne à Chaumont, sur rendez-vous pris par téléphone aux numéros suivants : 03.25.30.22.12 / 22.13 ou 22.21, selon les modalités suivantes :

- 1^{er} tour de scrutin :
 - du lundi 26 au vendredi 30 avril 2021, et du lundi 3 au 04 mai 2021 - de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
 - et le mercredi 05 mai 2021, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h00.
- 2nd tour de scrutin :
 - exclusivement le lundi 21 juin 2021, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Attribution des emplacements d'affichage

Les emplacements d'affichage seront attribués en fonction du tirage au sort qui aura lieu le mercredi 5 mai 2021 à 16 heures 00.

Immédiatement après les opérations de tirage au sort, l'arrêté préfectoral fixant la liste des binômes de candidats et l'ordre des panneaux d'affichage sera accessible sur le site internet de la préfecture www.haute-marne.gouv.fr

Lors du second tour, l'ordre retenu pour le premier tour sera conservé entre les binômes de candidats restant en présence.

Contact Presse :

Lysiane Brisbare : 03.25.30.22.54/06.86.80.52.55